



TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un prestataire pour la réalisation d'audit accessibilité des services - projet IDMEJ

Date limite de soumission des candidatures :

Objectif:	Prestation de service pour la réalisation d'audit accessibilité- Projet IDMEJ
Type de contrat :	Prestation de service/ Consultation Les présents TDRs s'adressent aux prestataires de services présentant des compétences confirmées dans le domaine d'audit d'accessibilité
Programme :	MAGHREB
Lieu de travail:	Tunis
Type de consultation:	National
Durée de l'appui:	4 mois
Date limite de soumission des candidatures :	08/07/2023



CONTEXTE GENERAL

1. Handicap International / Humanité et Inclusion

Présentation de HI

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient depuis 1982 dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. HI travaille dans une soixantaine de pays dans des contextes d'urgence, de reconstruction, de crise chronique et de développement. En 1997, Handicap International a reçu le prix Nobel de la paix aux côtés des autres ONG de la Campagne internationale pour Interdire les Mines (ICBL), dont elle est cofondatrice.

HI en Tunisie

Humanité & Inclusion (le nouveau nom de Handicap International) intervient en Tunisie depuis 1992 et est établie de façon permanente dans le pays depuis 1997, dans le cadre d'un accord général de coopération signé avec le ministère des Affaires étrangères.

Les actions développées par HI au Maroc, en Tunisie et en Libye sont regroupées au sein d'un même programme, dont le bureau régional est basé à Tunis.

La Tunisie a ratifié la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées en 2008. Toutefois, la prise en compte des personnes handicapées dans l'élaboration des politiques publiques reste insuffisante.

HI mène de nombreux projets pour améliorer l'accès à des services inclusifs et de qualité, à un environnement protecteur et à des opportunités de vie autonome pour les populations vulnérables dont les personnes handicapées et les femmes.

Dans le domaine de l'inclusion économique, HI vise à créer de meilleures opportunités d'emploi pour les personnes handicapées, et en particulier les femmes et les jeunes, à travers des dynamiques multi acteurs et l'accompagnement à l'inclusion des personnes, des entreprises, des acteurs de l'emploi (publics et privés), la société civile.

HI œuvre également pour la prise en compte et l'inclusion des populations vulnérables dans les mécanismes de gouvernance et les stratégies nationales.

HI mène aussi des activités pour une meilleure prise en charge et inclusion des enfants ayant un trouble du spectre autistique en favorisant l'amélioration de l'identification précoce, l'inclusion sociale, l'inclusion en milieu scolaire ordinaire et la sensibilisation autour de l'autisme.

HI vise également à renforcer les capacités des institutions tunisiennes et à fournir un soutien technique pour soutenir les victimes de violences basées sur le genre et les personnes handicapées et faire appliquer les lois qui protègent leurs droits.



CONTEXTE DE LA MISSION

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet IDMEJ « Appui à l'inclusion des communautés vulnérables en Tunisie ».

Ce projet est mis en œuvre par Handicap International (HI) Tunisie et l'association Tunisian Association for management And Social Stability (TAMSS), financé par le Département d'Etat Américain, le bureau des affaires du Proche-Orient et l'Ambassade des États-Unis en Tunisie.

L'objectif du projet est de permettre aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux femmes victimes de violences en Tunisie d'accéder à leurs droits, à travers un engagement multi-acteurs favorisant un changement d'attitude et de comportement d'une part, et la promotion de réformes sociales et institutionnelles permettant un meilleur accès aux services au profit de ces deux catégories de population d'autre part.

La présente mission s'inscrit dans l'objectif stratégique 2 du projet IDMEJ et en particulier l'activité 2.3 « Cartographie (mapping) des principaux services existants disponibles pour les personnes handicapées au niveau régional et local et évaluation de l'accessibilité ».

OBJECTIFS DE LA MISSION

Handicap International, en partenariat avec le ministère des affaires sociales, envisage de réaliser un audit d'accessibilité physique et à l'information et la communication dans 10 gouvernorats de la Tunisie. Ce diagnostic visera des structures sous la tutelle des ministères des affaires sociales et de la santé, au niveau régional et local, qui offrent des services utilisés par les personnes handicapées. Le diagnostic d'accessibilité touchera aussi les associations des personnes handicapées dans les 10 gouvernorats.

Le diagnostic sera piloté par un/une consultant.e (indépendant, bureau ou cabinet d'étude) et réalisé sur terrain par un groupe d'enquêteurs. trices, et en concertation avec les professionnels des structures à auditer. Les résultats issus de ce diagnostic permettront d'obtenir des informations détaillées sur le niveau d'accessibilité des chacune des structures auditées, ainsi que des recommandations par structure, pour améliorer le niveau d'accessibilité.

RESPONSABILITES ET TACHES DU PRESTATAIRE

- Proposer une démarche méthodologique pour la réalisation du diagnostic d'accessibilité des services dans les 10 gouvernorats qui sera validée avec l'équipe projet
- Développer, avec une démarche concertée et participative, des outils pour évaluer l'accessibilité physique qui seront utilisés par les enquêteurs-trices lors de l'audit terrain d'accessibilité ;
- Recruter, en concertation avec l'équipe projet, le groupe de d'enquêteurs-trices et des superviseurs (incluant des femmes et des hommes avec différents types de handicap) qui seront en charge de faire le diagnostic d'accessibilité sur le terrain dans les 10 gouvernorats
- Former les enquêteurs-trices et les superviseurs sur la base de la méthodologie du diagnostic validée ;



- Proposer des indicateurs clés sur l'accessibilité des structures auditées qui seront validées par l'équipe projet ;
- Accompagner les enquêteurs-tices et les superviseurs dans la réalisation de l'audit d'accessibilité sur le terrain ;

- Dresser un état des lieux participatif des conditions d'accessibilité des services locaux en collaboration avec les professionnels des services sociaux
- Sensibiliser les professionnels des services concernées dans les 10 gouvernorats sur les enjeux et les principes d'accessibilité des services
- Déterminer le niveau d'accessibilité de services pré-identifiés en spécifiant les barrières physiques et à l'information et la communication qui ne permettent pas l'utilisation optimale des services par les personnes handicapées
- Formuler les recommandations d'aménagements pour les structures concernées qui seront destinées aux acteurs et décideurs locaux sur le territoire étudié.
- Elaborer un rapport de de mission avec tous les détails du diagnostic réalisé (méthodologie, outils, déroulement, résultats ...) et les recommandations
- Présentation des résultats de la mission et des recommandations aux décideurs et autres acteurs clés

Principes clés à prendre en compte pour l'audit accessibilité

- Conception de l'accessibilité et méthodologie du diagnostic basée sur l'Article 9 de la Convention relative aux Droits des Personnes handicapées
- Approche accessibilité des services intégrant les principes APCU : Atteindre, Pénétrer, Circuler, Utiliser.
- Utilisation d'une approche participative et inclusive dans la méthodologie de l'audit avec la participation effective des femmes et des hommes en situation de handicap (avec différents types de difficultés fonctionnelles)
- Prise en compte des différents types de handicap, du genre et de l'âge dans l'analyse des barrières (quelles sont les barrières pour les femmes, hommes, filles, garçons avec différents types de handicap), l'analyse des résultats et la proposition d'aménagements raisonnables.

GOVERNORATS ET STRUCTURES A AUDITER

La présente mission sera mise en œuvre sur 10 gouvernorats en Tunisie répartis sur l'ensemble du territoire du pays, et elle vise particulièrement les services les plus sollicitées au niveau de ces gouvernorats et qui sont mentionnées dans le tableau suivant :



Gouvernorat	Structures à auditer	Nombre totale des structures à auditer	Commentaires
Grand Tunis Tunis /Manouba/Ariana/ Ben Arous	MAS : - 4 DRAS - 4 DPS - 48 ULPS MS : - 1 Délégation ONFP - 1 URR OSC : - 55 centres d'éducation spécialisés	113	Le nombre des ULPS et les centres pourra être révisé à la baisse sur le Grand Tunis. La sélection sera faite sur la base de la répartition géographique et validée par l'équipe projet
Zaghouan	MAS : - 1 DRAS - 1 DPS - 6 ULPS MS : - 1 Délégation ONFP - 1 URR OSC : 5 centres d'éducation spécialisés	15	
Le Kef	MAS : - 1 DRAS - 1 DPS - 11 ULPS MS : - 1 Délégation ONFP - 1 URR OSC : 11 centres d'éducation spécialisés	25	
Mahdia	MAS : - 1 DRAS - 1 DPS - 11 ULPS MS : - 1 Délégation ONFP	28	



	<ul style="list-style-type: none"> - 1 URR OSC : 13 centres d'éducation spécialisés		
Kasserine	MAS : <ul style="list-style-type: none"> - 1 DRAS - 1DPS - 13 ULPS MS : <ul style="list-style-type: none"> - 1Délégation ONFP - 1 URR OSC : 15 centres d'éducation spécialisés	32	
Gabes	MAS : <ul style="list-style-type: none"> - 1 DRAS - 1DPS - 10 ULPS MS : <ul style="list-style-type: none"> - 1Délégation ONFP - 1 URR OSC : 16 centres d'éducation spécialisés	30	
Kebili	MAS : <ul style="list-style-type: none"> - 1 DRAS - 1DPS - 6 ULPS MS : <ul style="list-style-type: none"> - 1Délégation ONFP - 1 URR OSC : 5 centres d'éducation spécialisés	15	
Total des structures		258	



LIVRABLES ET CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

En exécutant cette mission, le prestataire devra produire obligatoirement les livrables qui sont décrits dans le tableau suivant :

Ces livrables doivent être soumis à HI, en temps opportun et en respectant le planning prévisionnel établi et ce pour validation par l'équipe projet et le comité handicap si besoin.

Livrables	Description	Echéance ¹
	Cadrage de la mission et Révision du chronogramme de la prestation et sa validation avec l'équipe projet	05 juillet 2023
D1	TDR pour le recrutement des enquêteurs et des superviseur	05 juillet 2023
D2	Méthodologie de l'audit – et outils validés	10 juillet 2023
D3	7 indicateurs clés sur niveau l'accessibilité des structures auditées	15 juillet 2023
D4	Modules de formation pour les enquêteurs et les superviseurs	20 juillet 2023
D5	Formation des enquêteurs et des superviseurs + audit grand Tunis	A partir du 20 juillet 2023 (15 jours)
D6	Réalisation du diagnostic sur le terrain	A partir du 20 Juillet
D7	Sensibilisation des acteurs / décideurs sur le diagnostic d'accessibilité	A partir du 20 juillet (en parallèle avec l'enquête sur le terrain)
D8	Rapport de mission + recommandation	30 octobre 2023

ETAPES ET DELAI D'EXECUTION :

La prestation, objet du présent contrat, doit être assurée impérativement dans un délai n'excédant pas les 4 mois à partir de la date de signature de contrat (idéalement de juillet à Octobre 2023).

- Date de début de la mission : date de la signature du contrat
- Durée de la mission : 4 mois à compter de la date de signature de

¹ Les échéances seront révisées suite a la première réunion de cadrage .



- Nombre total de jours ouvrables de mobilisation : 40 jours/ouvrables à répartir sur l'ensemble des 4 mois.

Étape	Délai d'exécution maximal	Budget en jours hommes
Prestation de service pour le projet IDMEJ – HI : audit d'accessibilité des services près-identifiées dans le présent document sur 10 gouvernorats	4 mois	40JH

Les honoraires journaliers (coût homme/jour ouvrable) sont réputés comprendre tous les frais nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Les montants proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables pendant les délais contractuels d'exécution du service et ne pourront varier sur aucun point.

Les honoraires journaliers doivent être présentés en dinars tunisiens en hors TVA.

PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUISES

1. Expertise confirmée dans la réalisation d'audits accessibilité physique et à l'information, communication selon une approche inclusive et participative (notamment dans le pilotage et accompagnement de missions terrain)
2. Excellente connaissance dans le domaine du handicap et des normes internationales et nationales relatives à l'accessibilité
3. Maîtrise des approches intersectionnelles (genre, âge, handicap) pour la conduite de la mission d'audit
4. Justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'assistance technique pour des missions similaires
5. Excellentes capacités de communication et de sensibilisation en matière d'accessibilité
6. Excellentes capacités relationnelles et de travail avec des acteurs diversifiés (autorités, société civile...)
7. Créativité et innovation pour trouver des solutions.
8. Excellente maîtrise à l'écrit et à l'oral, de la langue arabe et française. L'anglais est un atout

NB : il est formellement interdit aux soumissionnaires de faire appel à des sous-traitants.



Les qualifications citées ci-dessus doivent être dûment justifiées par les documents nécessaires (diplômes, lettres de mission, attestations projet, rapports, attestation d'achèvement de missions et certifications...).

Les documents relatifs à l'appel à candidature et toute correspondance échangée entre le prestataire et Handicap International doivent être élaborés en français ou en anglais

PROCESSUS D'ÉVALUATION & DE SÉLECTION

Les soumissionnaires seront évalués au regard des procédures de HI et sur la base de leur qualification seulement.

Un comité de sélection examinera les soumissions et leur éligibilité sur la base des termes de référence et les évaluera selon les critères suivants :

- Critères de qualité (70%), dont : Expertise dans un domaine similaire (pertinence de la méthodologie proposée, l'expérience et l'expertise technique du prestataire dans des mandats similaires, projets similaires, réalisations fonctionnelles, la méthodologie de travail et l'échéancier de réalisation)
- Offre financières (30%)

Critères d'évaluation des candidatures	Points
Méthodologie d'intervention : <ul style="list-style-type: none">- Maîtrise & compréhension des TDRs et de la mission- Pertinence de la méthodologie proposée et de l'échéancier de la réalisation (chronogramme répond aux exigences des TDRs)	30
Profil du prestataire/expert : <ul style="list-style-type: none">- Pertinence du parcours et de l'expérience professionnelle (CV)- Expertise technique en matière de mission d'audit d'accessibilité	40
Offre financière	30
Total	100

Composition du dossier de candidature :

Le dossier doit être rédigé en français ou en anglais et inclure les documents suivants :

- ✓ Une offre technique comprenant les documents suivants :
 - Une note de compréhension des termes de référence : plan d'action détaillé, méthodologie de travail, composition de l'équipe échéancier de réalisation
 - CV de la personne qui va conduire la mission mettant en exergue les qualifications et les expériences similaires avec les pièces justificatives des attestations et expériences requises
 - Références de missions similaires effectuées, incluant les outils de diagnostic utilisés (au moins 4 références, détaillées avec justificatifs);



- ✓ Une offre financière en Dinars Tunisien et en Hors Taxes.

Le non-respect des exigences mentionnées ci-dessus entraînera le rejet de la demande.

GESTION DE LA MISSION :

Le prestataire travaillera en étroite concertation avec responsables de l'équipe de IDMEJ-HI et en coordination avec l'équipe du Ministère des Affaires Sociales (MAS) qui seront les responsables de :

- Se prononcer sur les propositions présentées,
- Faciliter l'accès aux sévices concernés par l'audit
- Procéder à l'évaluation de l'état d'avancement du projet,
- Valider l'ensemble des livrables,
- L'approbation de la fin d'exécution d'une étape du projet n'est prononcée qu'après exécution correcte des tâches demandées.

Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à l'adresse suivante appel-offres@tunisie.hi.org

Au plus tard le 08/07/2023 à 23h59. Objet de l'email « **Appel à candidature-audit accessibilité-IDMEJ** »

Handicap International est engagée pour la protection des droits et s'oppose à toutes les formes d'exploitation, d'abus ou de corruption. Le(s) prestataire(s) sélectionnée(s) s'engage(nt) à signer et respecter les politiques de protection de Handicap International.

Handicap International : Humanité et Inclusion encourage les candidatures des femmes et des personnes handicapées

CONFIDENTIALITE

Le consultant mobilisé a l'obligation de tenir confidentiel tout document et toute information qu'il reçoit dans le cadre de sa mission auprès ainsi que les informations des offres reçues. Il ne peut, en aucun cas ni publier ni divulguer les informations reçues de la part de Handicap International.

NB : Tout document remis (proposition technique et financière) devra être signé, paraphé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

